L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 18 JUILLET 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, 24 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

LE prix le plus élevé du marché payé pour des plumes d'Aigrettes et de Héron, aussi pour des peaux de Crocodile. Mai 6 ans, rue Décatur, 52. 26 juin—1an

PROFESSEUR d'orgue et de piano, Organiste. c|o P. O. Box 1307. 12 juil—?

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Jos. Schemel vs Geo. Exie.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 19,752—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au local coin de l'avenue St Bernard et de la rue Johnson, le MARDI, 28 juillet 1891, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de bois de charpente, lequel est employé à construire une barrière sur l'îlet de terre borné par l'avenue St-Bernard, les rues Johnson, Galvez, et l'avenue London.

Saisie dans l'affaire ci-dessus numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

17 juil—17 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

P. Gracianette vs. Joseph Cazaubon. No 5,523.

TROISIEME COUR DE CITE. Paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de Cité, Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan le JEUDI, 23 juillet 1891, à midi, à la maison de Cour rue Villeré, entre Seguin et Bartholomew, à Alger, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Cinq lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 2, borné par les rues Newton, London, Orléans et l'avenue Peterson, et désigné par les Nos 28, 29, 30, 31 et 32 et mesurent chaque 20 pieds 5 pouces de face rue Newton sur 115 pieds de profondeur, acquis par Joseph Cazaubon de Norbert Tiépagnier, par un acte par devant A. Ducatel, daté le 20 septembre 1861. Enregistré au Bureau des Aliénations, livre 87, folio 376.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L. C. MURPHY,
Constable, 3me Cour de Cité.

21 juin—21—juil—6 23

Anheuser-Busch Brewing Association vs Martin Furlong.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE Orléans, No 16,635—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, le VENDREDI, 31 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y attachent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Gravier, Commune et Dolhonde, mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Rocheblave, cent soixante-quatorze pieds onze pouces et lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Commune, quatre vingt dix pieds cinq pouces de profondeur sur la première ligne de côté vers la rue Gravier, de la courant trente pieds onze pouces sur une ligne parallèle avec la rue Rocheblave et courant vers la rue Gravier, de là quatre vingt quatre pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur une seconde ligne parallèle avec la rue Gravier et courant vers la rue Dolhonde à la ligne du fond, laquelle mesure soixante un pieds et deux pouces, les dites mesures étant toutes plus ou moins et sont composées de tout le lot No 33 et d'une partie du lot No 34, d'après un plan déposé en l'étude de Philippe Lacoste, anciennement notaire en cette ville. Etant une partie de la même propriété qui a été acquise par le dit Martin Furlong, par achat de James Thorn, par un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 21 juin 1872. Enregistré au bureau des aliénations, livre 110, folio 871.

Saisi dans l'affaire susdite intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

1 juil—1 8 15 22 29 31

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. M. Johnston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,194—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par M. Keniston et A. P. Trousdale, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

18 juil—18 23 26

Succession de Mme Louise Maby, veuve d'Antoine Galibert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,334—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Lagarre, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 juil—9 14 18

Succession de Mme Odille Marti, femme d'Eugène Petit, et d'Eugène Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,104—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire, présenté par Paul Emile Théis, exécuteur testamentaire dative et administrateur des susdites successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

16 juil—16 21 25

Succession de John Hussy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,414—Division D—Attendu que Anton Hussy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Hussy, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 juil—10 15 19

Succession de William Nickerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,445—Division B—Attendu que Mme Lougena Ranel, veuve de William Nickerson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Nickerson, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 juil—15 19 26

Succession de Hugh Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,257—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Robert C. Davey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 juil—14 19 23

Succession de Mme Catherine Schreiber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 32,121.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry B. Schreiber, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 juil—9 14 18

Succession d'Eugène Joseph O'Driscoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,181—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James J. Woulfe, exécuteur testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 juil—11 16 19

Succession de Elizabeth Barry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,401—Division C—Attendu que Mlle Annie Casey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Barry, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 juil—10 15 19

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire Editeur : LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 108 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 8 nov—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 JUILLET—CLASSE No 267

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
60	45	32	4	57	36	58	27	10	3	69			

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et loyalement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 17 juillet 1891—4 heures P. M.

W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 AOUT 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS :

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de...	100,000	100,000
1 Lot de...	50,000	50,000
1 Lot de...	25,000	25,000
2 Lots de...	10,000	20,000
5 Lots de...	5,000	25,000
25 Lots de...	1,000	25,000
100 Lots de...	500	50,000
200 Lots de...	300	60,000
500 Lots de...	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de...	$500, soit	$50,000
100 Lots de...	300	30,000
100 Lots de...	200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100,		99,900

3,134 Lots se montant à.... $1,054 800

PRIX DU BILLET :

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**

Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du bateau à vapeur Graver Cleveland.

Southern National Bank of N. O. vs John D. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,008—En vertu d'un ordre de vente, date du 18 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le bateau à vapeur Graver Cleveland, ensemble avec tout son équipement, attirail, installations, meubles, etc., etc., comme il se trouve maintenant dans le fleuve Mississippi, rive droite, à peu près deux îlets au bas du débarcadère du bac du Second District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Annie Theresa Hudson, femme de Leander Sunderland vs Leander Sunderland son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,870—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié de l'intérêt indivise du défendeur Leander Sunderland dans la propriété décrite ci-après, à savoir : Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé rue Patton, entre Eléanor et State, en cette ville, dans l'îlet borné par les dites rues et la rue Laurel, (anciennement Jersey) et la ligne inférieure de Bloomingdale, connu comme le lot No 17 du dit îlet, et mesure trente pieds de face rue Patton sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

PAR LE CURTIS REAL ESTATE BUREAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison de résidence bien située et désirable dans le Second District.

No 351 rue St-Philippe, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Ursulines, Miro et St Philippe.

PAR LE CURTIS' REAL ESTATE BUREAU—Bureau, 65 et 67 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1891, Dossier No 12,051, dans l'affaire de la succession de Charles Delassize, décédé, à l'encan :

Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de la ville de la Nouvelle Orléans carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, mesurant 32 pieds de façade rue St Philippe sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et connu sous le numéro municipal 351 de la rue St-Philippe. Les améliorations comprennent six chambres et une cuisine, deux citernes, lieu d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumera les taxes de ville et d'état de 1891 en sus du prix d'adjudication de la propriété et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant H. J. Rhoders, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—30—juil 8 15 22 29—août 1

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 33,177—Division D—William Lee vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du dit insolvable William Lee soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, le MARDI, 28me jour de juillet 1891, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés rendues et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, afin de régler les affaires de la dite succession.

Nlle-Orléans, 14 juillet 1891.

[Signé] THOS. C. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D., maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

15 juil—3 fév 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,443—Division D—Edward Bonnet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Edward Bonnet, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant T. Wharton Collens, notaire, en son bureau, dans le bâtiment Morris, le LUNDI, 17me jour d'août 1891, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises; et que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans 14 juillet 1891.

Signé : THOS. C. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

15 juil—17 août

Gustave Drewes, Jr., vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,862—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louis Zehner, syndic, provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

10 juil—10 15 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 33,424—Division D—H. Kern & Son vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires la raison commerciale de H. Kern & Son, composée de Henry Kern et Emile Kern, soit convoquée et tenue pardevant Ed. Dreyfous, Esq., notaire, à son bureau, No 23 rue du Camp, en cette ville, le SAMEDI, 15me jour d'août 1891, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites et procédures contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que John C. Wickliffe, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1891.

[Signé] THOS. C. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

11 juil—3l au 15 août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 33,349—Division E—E. Marquess & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition ci-dessus enregistrée et le tableau y annexé et les affidavits accompagnant la même et la Cour étant satisfaite que les débiteurs du pétitionnaire ont fait et accompli toutes les formalités requises par la loi, la cession des biens de ladite raison sociale de E. Marquess & Co. et de Alexis Bonneruse est par le présent acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers et une assemblée des créanciers de la dite raison sociale et du dit Alexis Bonneruse est par le présent ordonnée de se réunir le 3me jour d'août 1891 par devant James Fahey, notaire en cette ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, à 11 heures A. M., pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes les procédures contre les personnes et les biens de dits débiteurs insolvables soient suspendues. Il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers soit autorisée et ait le pouvoir de fixer les conditions de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des dites dettes et de déterminer si le syndic appointé par eux donnera caution, et celà, en quel montant et de voter sur toutes les matières ainsi que sur la décharge des pétitionnaires, etc., qui peuvent être présentées devant eux. Il est de plus ordonné que Joseph Lombard, Esq., avocat, soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 27 juin 1891.

Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

30 juin—31 août

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,231—Division C—James C. Munroe vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James C. Munroe soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le SAMEDI, 25me jour de juillet 1891, à 11 heures A. M., afin que le dit pétitionnaire leur présente un état de ses affaires, la preuve de son succession, obtenir d'eux sa décharge de dettes, voter pour un syndic et sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises comme lui jugeront nécessaire, et que dans l'intervalle que toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. H. Bryan avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1891.

Signé : THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20 juin—8 j au 25 juillet

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,239—Division D—J. Frank Sporl vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire J. Frank Sporl, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire en cette ville, à son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville, SAMEDI, le 18ème jour de juillet 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur la demande du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues ; et qu'Horace Dufour, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 15 juin 1891.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

16 juin—3f au 18 juil

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriété de valeur améliorée connue comme le No 224 rue Huitième, et formant l'encoignure de la rue Chestnut.

Thomas L. Bayne vs. Philip Thompson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,044.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Huitième et Harmonie, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Huitième, sur une profondeur et façade à la rue Chestnut et sur l'autre ligne de profondeur de cent vingt pieds et formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portent le numéro municipal 224 rue Huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 juin—22 29—juil 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson, dans l'îlet compris par les dites rues Claiborne et Félicianne.

William G. Taylor vs Mlle Margaret Topfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,638—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances, leur appartenant, situés dans le Faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les numéros treize, quatorze, quinze et seize de l'îlet numéro vingt-huit, borné par les rues Clouet, Claiborne (anciennement St-Avide), Félicianna et Robertson (anciennement St-Jean-Baptiste), conformément à un plan fait par J. A. Fuego, le 25 janvier 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville. Les dits lots mesurant, chacun, au pied anglais, trente-un pieds de face à la rue Clouet, sur cent deux pieds dix pouces et six lignes ; le lot numéro treize formant le coin des rues Clouet et Robertson.

Laquelle propriété fut acquise par la défenderesse, conformément à un acte de partage entre les héritiers de Mme Thérèse Koch, veuve en premier mariage de William Topfer, et en second mariage de Dominique Basson, exécuté pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, daté le 20 juillet 1883 (acte enregistré au bureau des transferts, livre 120 folio 365)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nathan Brothers vs Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,664.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Samuel Levy à la succession de Solomon Levy, No 28 267 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et spécialement tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No cinq dans l'îlet borné par le Chemin Félicité et les rues Camp, Ste Marie et Magazine, sur un plan fait par Jules Dreux, daté le 11 avril 1855. Le dit lot mesure trente pieds de face au Chemin Félicité sur une profondeur de cent vingt cinq pieds neuf pouces sur la ligne le séparant du lot No quatre, et cent vingt quatre pieds huit pouces et cinq lignes sur le côté le séparant du lot No six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Premier et du Deuxième Districts.

Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,031.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1o Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues David St Louis, Salomon et Conti, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre conformément à un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, le 21 avril 1856, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire. Les dits lots de terre mesurent chacun au pied américain, trente-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de cent pieds huit pouces. Le lot No 1 étant l'encoignure des rues Conti et David. Etant la même propriété que Mme Anne Smith a acquise de James Doolan conformément à un acte passé pardevant Philippe Lacoste, ancien notaire, le 18 octobre 1858.

2 Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Johnson et Galvez, mesurant (au pied anglais) trente pieds de face à la rue Gravier par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Acquis par la décédée, Mme Anne Smith, de John Creighton, par acte passé pardevant R. Barnett, notaire, le 10 octobre 1866.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 27—3 8 août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du local portant le numéro municipal 8 rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs James McLaughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,272.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Commune et Canal. Lequel dit lot est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant, arpenteur, déposé dans les archives de Jos. Cuvillier, ancien notaire, en date du 11 février 1840 et mesurant, conformément au dit plan, vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet par trois pouces sur le côté du lot No 7 et cent pieds deux pouces sur le côté du lot No 9, et a une largeur de dix-huit pieds trois pouces dans le fond sur une allée de trois pieds dix pouces de largeur qui conduit à la rue Commune, en commun avec le dit lot et les autres.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Browville W. Taylor, acte passé pardevant Antoine Doriocourt, le 8 mai 1890.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

1er juil—1 8 15 22 29—août 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Troisième et St-David (les autres rues étant Deuxième et St-Patrick.

Peter O. Hosenstream vs Jacob Eberhardt et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,883—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Patrick et St-David, conformément à un plan dressé par A. de Young, le 26ème jour de février 1862 et déposé à l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, conformément au plan numéro deux. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent quinze pieds, entre lignes parallèles, au pied américain. Le lot numéro Un forme l'encoignure des rues Troisième et St David.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—juil—1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Brainard et Jackson.

Michael McQuade vs Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 32,806—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Carondelet, Jackson et Brainard, mesurant soixante pieds trois pouces et six lignes (pied anglais) de face à la rue Joséphine, sur cent quinze pieds de profondeur à la rue Carondelet, formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, et étant composé de deux lots désignés par les Nos 19 et 20 sur un plan de H. Moellhausen, daté le 5 octobre 1846, déposé au bureau de L. R. Kenney, ex notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magnifique placement d'argent

La propriété en briques à trois étages, au coin des rues Bienville et Tréme.

Un terrain vague de valeur, rue Colombus, près de la rue Villeré.

Succession de L. H. Fernandez, décédé.

A des conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. A. Voorhies, juge de la même cour, Division E, actuellement absent en congé, en date du 10 juillet 1891, dossier No 33,225, pour le compte de la succession de L. H. Fernandez, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Au coin des rues Bienville et Tréme.

1o Trois certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Tréme et Franklin, désignés par les Nos 1, 8 et 9 qui se touchent et mesurent comme suit :

Le terrain No 1 forme le coin des rues Bienville et Tréme, et mesure 26 pieds, 7 pouces et 6 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur et façade rue Tréme de 107 pieds.

Le terrain No 8 mesure 28 pieds 5 lignes de façade rue Tréme, sur une profondeur de 19 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 9 mesure 29 pieds 7 lignes de façade rue Tréme, sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces et 7 lignes plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une maison de résidence bien bâtie, agréable, en briques, à trois étages, couverte en ardoises, occupée comme buvette et salle de billard, fabrique de cigares et résidence, avec forge à l'arrière, et capable de rapporter un loyer de $50 par mois, le tout en excellent état.

Terrain rue Colombus.

2o Un certain terrain de valeur, situé dans le Troisième District de cette ville, étant le terrain No 7 du carré d'îlet No 627, borné par les rues Colombus, Kerlerec, Villere et Robertson, lequel mesure 39 pieds de façade rue Colombus, sur une profondeur de 96 pieds, le tout plus ou moins.

Le tout et d'après des plans que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Conditions—Pour la propriété décrite en second lieu.

Comptant sur le lieu.

Pour la propriété premièrement décrite, un tiers comptant, et le reste à 1 et 2 ans avec 7 0|0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles à partir du jour de la vente, et un dépôt de 10 0|0 sur le lieu. Les acquéreurs des deux propriétés assumeront les taxes de l'année courante 1891, en sus de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 juil—12 19 26 août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Sixième District.

Un joli cottage double à deux corps de logis

An coin des rues Jersey et Valence,

Dans une localité agréable et convenable.

Succession d'Oscar Fortier, décédé.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la même Cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 8 juillet 1891. Dossier No 32,954, pour le compte de la succession d'Oscar Fortier, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un joli cottage double.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville étant le terrain No 11 dans le carré borné par les rues Jersey, Laurel, Cadix et Valence, lequel mesure 27 pieds, 3 pouces et 2 lignes de façade rue Jersey, sur une profondeur et façade rue Valence, de 110 pieds, le tout plus ou moins, d'après un plan que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent en un joli cottage double, à deux corps de logis, couvert en ardoises, ayant 3 chambres et une cuisine dans chaque côté, etc., et donnant un revenu de $10 par mois chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0|0 par an d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses usuelles, et un dépôt de 10 0|0 payable comptant sur le lieu. L'acquéreur assumera les taxes de la présente année 1891 en sus de son adjudication.

L'acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 juillet—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

CIGARES, FEUILLES DE TABAC

—ET—

Tables de Billard et de Pool, installations de buvette, vin, liqueurs et effets mobiliers.

Succession de L. H. Fernandez, décédé.

A l'Encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 22 juillet 1891, à 11 heures A. M., sur les lieux coin des rues Bienville et de la rue Tremé, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la même Cour, Division E, actuellement en congé, en date du 10 juillet 1891, dossier No 33,225, pour le compte de la succession de L. H. Fernandez, décédé, à l'encan, il sera vendu—

15,400 cigares, 38 boîtes de feuilles de tabac et de tripes, 7 tables de billard et de pool, chaises, tables, queux, installations de buvette, liqueurs, vin, vitrines et divers articles d'effets mobiliers, conformément au dit inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur lieux.

12 juil—12 19 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Onze lots de choix pour bâtir

Rues Broadway, Chestnut, Walnut et Wall.

A Greenville, Sixième District.

En face de la propriété de la **Fonderie Audubon.**

Un magnifique site pour bâtir à Amite City, Lne.

A Tangipahoa. Lne.

Succession de Charles Petrie, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 10 juin 1891, dossier No 33,116, pour le compte de la succession de Charles Petrie décédé, il sera vendu à l'encan—

A Greenville, Sixième District.

1o Cinq lots de terre situés à Greenville, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 2, 3, 7, 8 et 9 de l'îlet No 17, borné par les rues Broadway (ou South Market), Wall, Walnut et Chestnut Magazine (ou Foucher); lesquels mesurent, à savoir :

Lots Nos 2, 3, 7, 8 et 9 mesurent chaque 31 pieds 9 pouces de face à Broadway, sur les profondeurs suivantes, à savoir :

Lots Nos 2 et 3 ont chacun une profondeur de 120 pieds, avec une allée dans le fond, 8 pieds 9 pouces de large, chaque ouvrant sur la rue Chestnut.

Lot No 3 a une profondeur de 120 pieds.

Lots Nos 7 et 9 ont chacun une profondeur de 210 pieds et qui ont à travers l'îlet jusqu'à la rue Chestnut, sur laquelle rue ils ont une façade de 31 pieds 9 pouces chacun.

2o Six certains lots de terre dans le même district et faubourg ci-dessus désignés, étant les lots Nos 1, 2, 3, 7, 8 et 9 de l'îlet No 38, borné par les rues Chestnut, Walnut, Oliver et Wall, qui sont contigus et mesurent comme suit, à savoir :

Lot No 1 mesure 30 pieds; **Lot No 2**, 20 pieds et **Lot No 3** 25 pieds de face **chacun** respectivement, rue Chestnut, sur une profondeur de 95 pieds. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall.

Lots Nos 7 et 8 mesurent **chacun** 25 pieds de face à la rue Wall sur une profondeur de 125 pieds.

Lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur et une façade à la rue Wall de 95 pieds et forme l'encoignure de ces deux rues.

Toute la propriété ci-dessus, est plus ou moins, et entre lignes parallèles, en mesure américaine, conformément aux plans à l'endroit de la vente.

A Amite City.

3o Un lot de terre situé à Amite City, paroisse de Tangipahoa, en cet Etat, étant le lot No 1, de l'îlet No 16, borné par l'avenue Railroad, à l'Ouest, la rue Chestnut, au Nord, la rue Laurel, à l'Est, et la rue Pin, au Sud, et mesure 50 pieds de face à l'avenue Railroad ou l'Illinois Central R. R. (anciennement la ligne du N. O. J. & G. N. R. R.) sur une profondeur de 208 pieds, plus ou moins sur la ligne de la propriété du côté Est, appartenant actuellement à Mme Shattuck.

Dans la Ville de Tangipahoa.

4o Deux certains lots de terre situés dans la Ville de Tangipahoa, dans la paroisse de Tangipahoa, en cet Etat, étant les lots Nos 106 et 107, sur le plan de la dite ville du côté sud de la rue Center, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Tarpley, sur une profondeur de 209 pieds. Lot No 106 formant l'encoignure des rues Tarpley et Center, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Termes et conditions.—Comptant en passant les titres, 10 0|0 seront payés comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront les taxes de 1891, en outre des enchères.

Actes de vente pardevant Ernest Commagère, Esq., notaire, No 1152 rue Magazine, aux frais des acquéreurs.

17 juin—17 21 28—5 12 18 juil

LEÇONS DE FRANÇAIS.

PAR EMILE SERRES,

Bachelier ès lettres de l'Université de France ex-rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans, de l'INDEPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, caissier comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mauge, sollicite des tenues de livres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide emplacement d'affaire.

Résidence et magasin en briques à deux étages, solidement construit.

Coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.

Succession de Geo. A. Oakes.

No 32,822.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 juin, 1891, et rendu dans la succession ci-dessus, de la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

La résidence et magasin en briques à deux étages, bien bâti et spacieux, occupant le coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation, dans l'îlet autrement borné par les rues Chippewa et Sixième, quatrième district de cette ville ; contenant au rez-de-chaussée, deux grands magasins, magasin vaste entrepôt, vestibule, grande cuisine, hangars, citerne, entrée pour wagon, cour, etc., au rez-de-chaussée, et joli balcon en fer, vestibule, galerie à l'arrière et six chambres au premier étage. Le dit lot est désigné par la lettre A sur un plan du dit lot et autres, déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, et mesurant 35 pieds 3 pouces de face à l'avenue Washington sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 100 pieds entre lignes parallèles. Cette propriété de choix est bien en vue et située pour affaires sur une belle avenue bien pavée et est depuis longtemps favorablement connue comme le "Red Store." Convenable pour tout placement ou occupation profitable.

Conditions—Un tiers comptant ; balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets avec ample garantie par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juin—20 27—4 11 18 25 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

30 Actions du Fonds-Capital du Pelican Insurance Company De la Nouvelle Orléans.

Succession de John Spencer.

No 32,670—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 18 juillet 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du — mai 1891, et rendu dans la susdite succession, les valeurs ci-dessous décrites, à savoir—

Trente (30) actions du Pelican Insurance Company de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant avant le transfert.

8 juil—8 11 18

Successions de M. et de Mme John Jacob Burkhardt.

No 31,375—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mars 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1o **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'îlet No 219 désigné par la lettre B sur un plan d'Edgar Pilié, d'après lequel le dit terrain B mesure, au pied américain, cinquante pieds de façade rue Dryades, vingt-sept pieds sur une première profondeur du côté de la rue Conti, de là quatre pieds et huit pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Bienville, qui est parallèle à la rue Conti, et de là une profondeur de cinquante pieds et cinq pouces et un quarante pieds de profondeur sur la ligne parallèle avec la rue Bienville et la plus rapprochée de la rue Bienville.

2o **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans le carré d'îlet No 219 borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Derbigny, désigné par la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 5 décembre 1890 et annexé à un inventaire fait pardevant F. J. Aleix, notaire, le 6 décembre 1890 dans l'affaire de la susdite succession, lequel terrain A mesure trente pieds de façade rue Conti, vingt-sept pieds de profondeur sur la ligne de la rue Dryades, et une profondeur de cinquante pieds sur une autre ligne parallèle.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, et fera le dépôt usuel de 10 pour cent.

L'acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—juil 4 11 18 25—1er août.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Balance du passif in re F. L. Connelly vs. ses créanciers.

No 31,995—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER Encanteur—Bureau No 25 Commercial Place—LUNDI, 27 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 7 juillet 1891 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, le contenu dans le local Nos 266 et 269 avenue St Charles.

Toute la balance des lots de marbres, granits matériaux, etc., contenus dans le Cimetière de la Métairie.

Un lot de pierres à chaux et de "banker blocks" au dépôt du Mississippi Valley.

Aussi, le tout compris au passif de l'insolvable contre diverses personnes.

Le tout d'après inventaire enregistré au bureau de l'encanteur. Pour être vendu en bloc ou en lots, à la satisfaction des acheteurs, sans limite.

Conditions—Comptant. 17 juil—17 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE EN BOIS ARDOISE. No 563 rue Conti

Succession de Jacob Hubert et Johanna Kimmele, son épouse.

No 32,249—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER Encanteur—Bureau 25 Commercial Place—SAMEDI, 8 août, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Un certain lot de terre situé dans le Second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, White, la Promenade Carondelet et la rue Dupré, désigné par le No 12 ; mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes sur la rue Conti, 100 pieds 7 pouces et 4 lignes en profondeur du côté du lot No 11, et 107 pieds 11 pouces et 2 lignes sur le côté du lot No 3. Ensemble avec un cottage en bois couvert en ardoises, contenant six chambres, deux citernes, hangars, cuisine, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque et privilège et la clause usuelle de 10 pour cent d'honoraires d'avocat. Les taxes de 1891 assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. Dépôt de 10 pour cent sur le lieu.

Acte de vente pardevant Ed. J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juil—5 11 18 25—août 1 8

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur et de choix dans le Premier District.

248 rue Magazine, entre Delord et Poeyfarre,

PAR E. CURTIS—Real Estate Bureau, 65 et 67 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 18 juillet 1891, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juin 1891, Dossier No 32,961, dans l'affaire de la succession de Charles Andrews, décédé, à l'encan, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Poeyfarre, Delord et Constance, désigné comme lot numéro (3) trois sur un plan déposé pour référence en l'étude d'Octave de Armas, connu comme plan No (7) sept. Le dit lot mesure 24 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 113 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, et borné dans le fond par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur en usage commun avec ce terrain et les autres.

Les améliorations consistent en une résidence en briques substantiellement bâtie, ayant deux étages avec sept chambres et lieux d'aisance, avec hangar fermé dans le fond et une grande cuve neuve. Il y a un grand terrain de face pour planter des fleurs, arbres, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un an à raison de 8 pour cent d'intérêt avec les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1891, en sus du prix de son enchère sur la propriété.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire aux frais de l'acquéreur.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 18

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage double dans le Sixième District.

Nos 763 et 763 1-2 rue Constance, entre Milan et Marengo.

Heinrichs & Dannerman vs Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 31,719.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage en bois à deux corps de logis Nos 763 et 763 1|2 de la rue Constance, entre Milan et Marengo borné par la rue Magazine, ayant 5 chambres de chaque côté, cuve et hangar, bonne cour dans le fond, retiré de la rue. Les chambres ont des tuyaux à gaz prêts pour le gaz. La propriété est en bon ordre, ayant été bâtie il y a quelques années, les chars urbains passent devant la porte ; un côté est loué actuellement pour $15 par mois, l'autre côté est vacant. Le terrain mesure 30 pieds de face rue Constance, 159 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant G. C. Préot, notaire.

6 juillet—4 11 18 25—1 8 août

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE ATTRAYANT,

No 938 rue Magazine, entre l'avenue Louisiane et la rue Delachaise.

Succession de Gustave Yalata et femme.

No 32,550—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—George G. Friedrichs, crieur—Bureau, 177 rue de la Commune,—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Le joli cottage-résidence simple en bois, avec 2 étages à l'arrière No 938 rue Magazine, entre l'avenue Louisiane et la rue Delachaise (dans l'îlet autrement borné par les rues Constance, Sixième District de cette ville), retiré de la banquette, avec parterre embelli et jardin de côté, galerie de façade et 6 chambres ; cours pour citernes, hangars, bains, etc. Le lot est désigné par le No 18 sur le plan No 79, déposé au bureau de E. G. Gottschalk, ci-devant notaire, et mesure 25 pieds de face à la rue Magazine sur 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Double ligne de chars en face, et près du marché de la rue Napoléon. Résidence de choix dans un charmant voisinage.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat. Police d'assurance transférée, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 p. cent pour lier la vente au moment de l'achat comptant.

Acte de vente pardevant Fred. Adolph. Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er juil—1 4 11 18 25—1er août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage résidence avantageux,

No 87 rue Ste-Marie près de Chippewa.

Lots de valeur pour bâtir dans le septième district.

40 actions Fairview Planting and Shingle Manufacturing Co.

Billets à recevoir et meubles de maison.

Succession de Jean Donneys.

No 33,160 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

1o **Le joli et attrayant cottage en bois recouvert en ardoises, No 87 rue Ste Marie**, entre les rues Chippewa et Fulton (dans l'îlet autrement borné par la rue Félicité). Quatrième district de cette ville), retiré du trottoir, avec galerie devant, quatre chambres dans le corps principal de la maison et deux chambres et un grand hangar à l'arrière, citernes et cour, etc. Le bon état et confortablement arrangé de façon que la propriété puisse être facilement divisée en deux corps de logis si on le désire. Le lot mesure (au pied français) 25 pieds de face à la rue Ste Marie, sur 120 pieds de profondeur étant la moitié qui se trouve le plus rapproché de la rue Fulton du lot No 5 dans l'îlet No 7.

2o **Cinq (5) lots de terre** situés dans le Septième District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Général Scott, Millaudon, Wall et Esther désignés par les Nos 6, 7, 10, 11 et 12 et mesurant ensemble comme suit, Lots Nos 6 et 7 chacun 28 pieds 8 pouces de face à la rue Millaudon sur 100 pieds de profondeur. Près de Audubon Iron Works propriété du Parc Audubon et l'avenue St Charles. Terrain élevé et sans aucune inondation.

3o **Onze (11) lots de terre** situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet No 251, borné par les rues Washington, Cohn, Short et Huitième, désignés par les Nos 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 et 14 et mesurant comme suit : Lots 3 4 5 6 7 8 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, les lots 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds de profondeur et le lot No 14 a 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

4o **Seize (16) lots de terre**, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Adams, Bordeaux, Neptune et Cohn désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23 et 24 et mesurant comme suit à savoir : Lots Nos 4, 5, 6, 7 et 8 chaque 30 pieds de face à la rue Adams, sur 120 pieds de profondeur. Lots 11 et 12 chaque 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur. Lots 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 chaque 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 chaque 30 pieds de face à la rue Septième, sur 150 pieds de profondeur.

5o **Dix (10) lots de terre**, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 253 borné par les rues Washington Cohn, Huitième et Bordeaux désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur. Les lots 11 et 12 chaque 29 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds de profondeur et les lots Nos 23 et 24 chaque 30 pieds de face à la rue Cohn, sur 150 pieds de profondeur.

Ces lots de terre sont situés à proximité de l'avenue en grande voie et le chemin de fer de ceinture, et présentent une magnifique occasion pour une spéculation. Distribution des lots et les plans sur la vente affichés et en plein sur le plan à la Bourse.

6o **Quarante (40) actions du Fairview Planting and Shingle Manufacturing Company**, Limitée, de la valeur au pair de $100 chaque, dont vingt actions ont été émises à Jean Donneys, représentées par le certificat No 8 daté le 25me jour de janvier 1890, et les vingt autres actions ont été émises à Jean Donneys, et représentées par le certificat No 1 daté le 17 janvier 1890 et garanti à Jean Donneys.

7o **Un certain billet à ordre**, daté le 21 mai 1890, pour la somme de $500, tiré par Charles E. Lusterberger à l'ordre de Jean Donneys, et payable 60 jours après date.

Et le mobilier dans la maison No 87 rue Ste Marie près de la rue Chippewa à 10 heures A. M.

Tout et séparément les meubles de maison et effets mobiliers qui s'y trouvent d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 25 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire aux frais de l'acquéreur.

28 juin—28—juil 4 11 18 25 juillet—1 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de choix dans des propriétés foncières bien situées et d'un bon rapport.

Cottages doubles attrayants, d'un rapport constant, Nos 382 et 382 1|2 rue Annonciation, entre les rues St-André et Joséphine, et le grand et beau terrain adjacent pour bâtir.

Joli cottage simple en bois, No 112 rue Annonciation.

—ET LE—

Magnifique cottage double, Nos 408 et 410 rue Annonciation, entre la rue Joséphine et l'avenue Jackson.

Le tout est avantageusement situé pour la location dans un des meilleurs quartiers de la partie inférieure du Quatrième District.

Succession de Mme Lizette Krekeler, veuve de William Krekeler.

No 31,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juin 1891, rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir :

1o **Le joli cottage double bien bâti** Nos 382 et 382 1|2 rue Annonciation, dans l'îlet autrement borné par les rues St André et Joséphine, dans le Quatrième district de cette ville retiré du trottoir, avec jardin devant, parterre galerie de façade, 3 chambres, et cabinet, cuve, auvents, allée de côté et cour, citerne et hangar pour chaque corps de logis, toujours occupé et rapporte $30 par mois. Le lot mesure 30 pieds 11 pouces 7 1|4 lignes de face à la rue Annonciation sur 128 pieds de profondeur mais 123 pieds de profondeur sur un plan dressé par O. J. Morel, ci-après décrit. En bonne condition et bien situé, impossible de trouver un placement plus avantageux.

2o **Le terrain de choix pour bâtir**, touchant et dans le même district et îlet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds 11 pouces 7 1|2 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur mars 123 pieds de profondeur d'après un plan dressé par O. J. Morel, daté le 27 mai 1874 et déposé en le bureau d'Octave Morel, notaire en cette ville, sur lequel le dit lot et le lot ci-dessus décrit sont désignés comme les lots 12 A et B et sont formés du lot 2|3 12 du plan original de la ville de Lafayette. Un bon site soit pour résidence ou comme bon placement.

3o **L'attrayant cottage résidence double en bois**, Nos 408 et 410 rue Annonciation entre Joséphine et l'avenue Jackson (dans l'îlet autrement borné par la rue Chippewa, quatrième district de cette ville) retiré de la banquette avec jardin de façade et allées de côté, couru à l'arrière bien briqueté et contenant galeries de façade, 5 chambres, citerne et hangars de chaque côté, constamment loué et donnant un revenu de $312 par an. Le lot mesure, au mesure américaine, 28 pieds 1 pouce de face à la rue Annonciation sur 139 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et comprend la portion inférieure du lot No 8 sur le plan original de la ville de Lafayette, lequel dit lot No 8 mesure en mesure française 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds 10 1|2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. A un îlet seulement de l'avenue Jackson, convenable aux lignes de char, églises et marchés, et toujours occupé par de bons locataires.

4o **Le joli et simple cottage en bois** No 412 rue Annonciation, dans le même district et carré d'îlet, et touchant à la propriété ci-dessus troisièmement décrite, contenant 3 chambres, citerne, hangar et une grande cour, le terrain étant large et profond, et mesure au mesure américaine 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Annonciation sur 150 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et est compris de la portion supérieure du lot No 8 sur un plan original de la ville de Lafayette, lequel dit lot No 8 mesure en mesure française 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds 10 1|2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est cotée à raison de $120 par an.

Ces emplacements de propriétés de choix et sites pour bâtir sont bien situés pour résidence ou emplacement de propriétés, le voisinage étant de choix et populeux. Ceux qui cherchent des placements de première classe ne devraient pas négliger cette occasion. Voir les plans à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, polices d'assurances transférées, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 juil—8 11 18 25—août 1 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence et café dans le centre des Presses à Coton et des fortes expéditions, coin Sud Peters et St James, connu comme "Charley's". Ensemble avec la clientèle, installations et le contenu du dit établissement de première classe, et

Un Cottage Double,

Rue Rousseau, entre Jackson et Philip.

Succession de Mme Mary Hawkins.

No 33,269—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, daté et signé dans la dite affaire ci-dessus le 13 juillet 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir :

1o Le café et résidence cottage, coin nord-ouest des rues Sud Peters et St-James, dans l'îlet borné par les rues Sud Peters, St-James, Tchoupitoulas et Market. Le terrain est composé de 3 lots, Nos 3, 4 et 5, qui mesurent chacun 25 pieds 6 pouces 7 1|2 lignes de face à la rue Sud Peters, sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, le lot No 5 formant le coin des rues Sud Peters et St James.

Ensemble avec la clientèle, comptoirs, étagères, installations et le contenu du dit café.

2o Le cottage double No 127 rue Rousseau, borné par les rues Jackson, Philip, Rousseau, et Fulton. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau sur 158 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur.

Dans un voisinage bien amélioré au milieu de toutes les accommodations d'accès facile aux affaires et est toujours occupé par de bons locataires.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur à un et deux ans, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie, les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes de la propriété vendue en outre du prix de l'adjudication et devant déposer dix pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire.

15 juil—16 25—août 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 255 Chemin du Bayou,

—Entre les rues—

Robertson et Villeré.

Succession de Mme M. B. Sorgi.

No 16 892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur. Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 11 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—

Le cottage No 255 Chemin du Bayou, entre Robertson et Villeré, dans le Deuxième district, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Robertson et Quartier de la dernière rue n'est pas encore ouverte.) Le dit lot est désigné sur le No 4 sur un plan de Tiernaud et a de face au Chemin du Bayou, environ 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, sur environ 116 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Robertson et environ 117 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Villeré, le tout plus ou moins. Pour les mesures voir le plan à la Bourse. Le tout d'après les titres exhibés en cour montrant la correcte situation foncière et mesures de dit terrain. La dite propriété et le dit cinquième controller sous tous les rapports les dimensions.

Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1891, en sus du prix d'adjudication, et fera au comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juin—21 28—juil 5 12 18 25

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur

Dans de jolis cottages seuls et doubles, au coin S.-E. des rues Joséphine et Chippewa.

Succession de Mme Anna Marie Dietzeler, Veuve de George J. Yost.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33 018.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI 1er août 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour Division A, daté le 25 juin 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage double en bois à ardoise Nos 130 et 130 1|2 rue Joséphine coin S. E. de la rue Chippewa, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Chippewa et St Thomas, ayant 5 chambres, auvent, citerne de chaque côté.

Aussi le joli cottage simple en bois, à la rue No 2 rue Chippewa ayant 3 chambres, auvent, citerne. Le terrain sur lequel les dits cottages forment le coin des rues Joséphine et Chippewa, et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Joséphine, sur une profondeur et façade rue Chippewa de 120 pieds et 3 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de A. D. Blanchard, déposé dans le bureau de la ville en date du 11 octobre 1871. Le tout y trouvé à une rue des ch? de tous les 5 à 10 ans ? bons locataires avec un rapport de $384 par an.

Les susdites propriétés sont d'un accès facile aux bons localités, aux écoles, aux marchés publics, églises, etc., et à un beau placement d'argent ou pour en faire des résidences les plus désirables.

Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de la vente sera requis.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—28—juil 4 11 18 25—août 1

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur

Dans le Sixième District, la résidence bien connue de M. D. Onorato, au coin de l'avenue St Charles et de la rue Octave, construite avec le terrain élégant et avec terrains bonnes dépendances, et dépendances.

Dans l'affaire de M. Onorato, interdit.

No 32 076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART. Charles D. Stuart, encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juillet 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et en conformément à un ordre de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A en date du 12 juin 1891, des délibérations d'une assemblée de famille homologuée le 10 juin 1891, et signé devant W. Morgan Gurley, notaire, le 10 juin 1891, sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La propriété dans l'îlet borné par les avenues St Charles et Prieur et les rues Octave, Jessot, et le dit Sixième District de la ville, etc.; le dit terrain consiste avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ayant une façade de 140 pieds sur l'avenue St Charles et de 128 pieds 10 pouces et la rue Octave, 312 pieds 10 pouces dans le fond et 135 pieds sur la rue Prieur.

Termes et conditions. Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an payable annuellement et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, contenant toutes les clauses usuelles de garantie y compris la police d'assurance du feu transférée à l'acquéreur et de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites. Les améliorations à l'acquéreur, assumera les taxes dues et exigibles en 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

Voir le plan à la Bourse. On peut avoir des cartes d'admission des encanteurs.

10 juin 15 17 20 27—juil 4 5 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Quatrième District, rue Deuxième, entre Constance et Laurel.—Succession de Catherine Travers, veuve de Terence Doyle—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 24,543.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Bureau No 16 rue Bourbon.—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Division A, daté le 28 mai 1891, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 5, de l'îlet No 112, borné par les rues Deuxième, Troisième, Constance et Laurel et mesure 26 pieds 8 pouces et 10 lignes de face rue Deuxième sur 111 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6, 111 pieds 3 pouces et 2 lignes le séparant du lot No 4 et 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, au pied américain.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

7 juin—7 13 20 27—juil 4 11 18

PAR D. E. MORPHY.

Des terrains splendides et bien situés avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville.

No 28,972.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Edward Keena vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 8 août 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la demande de John R. Picton, syndic nommé de l'insolvable ci-dessus, en vertu et conformément à un jugement rendu et ordre lui a été donné le 29 juin 1891 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances, etc. situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 580, qui est borné par les rues Gasquet, Rocheblave, Canal et Dolhonde, désignés comme lots Nos 22 et 23 sur un plan de John F. Braun, voyer, en date du 23 juin 1854, les dits lots se touchent et mesurent chaque 27 pieds 8 pouces de face rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles. Le lot 23 forme l'encoignure des rues Gasquet et Rocheblave.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant John J. Barnett, notaire, au frais de l'acquéreur.

7 juil—7 14 21 28—août 4 8

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Annonce judiciaire—Droit d'occupation, articles de fantaisie pour hommes, vitrines et étagères, etc.—No 33,442, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Edward Bonnet vs ses créanciers—Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur—Bureau: 3 1|2 rue Carondelet—Le LUNDI, 27 juillet 1891, à 10 heures et demi A. M., il sera vendu à l'encan, au No 101 rue Canal, près de Chartres, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, daté dans l'affaire ci-dessus—1o Le droit d'occupation de la portion du rez de chaussée du No 101 rue Canal, sous loué des fils de E. A. Tyler, expirant le 30 septembre 1891. 2o Le stock dans les affaires d'articles de fantaisie pour hommes au dit local. 3o Vitrines, étagères, etc. Conditions, comptant.

16 juil—16 21 à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

10 Actions du—Commercial Soap, Candle and Starch Manufacturing Co. Limited. Meubles de salon, voitures, linons, etc. George Dietsch et als. vs Louis Dietsch et als—No 32,805—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 3 1|2 rue Carondelet.—JEUDI, 23 juillet 1891, à 10 heures A. M. il sera vendu, au local coin Avenue Jourdan et Dauphine, en vertu de trois ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1891, dans l'affaire ci-dessus—10 actions du fonds capital de la Commercial Soap, Candle and Starch Manufacturing Company Limited. Un assortiment de meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, piano Montel, voiture linons, etc.

Conditions—Comptant.

12 juil—12 18 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Second District,

Avantageusement située près de la bâtisse de la Compagnie de **Brasserie du Sud**, coin des rues **Marais et Conti.**—Une bâtisse en briques à deux étages avec attic, occupée par **Frank Oberle** comme magasin d'épiceries de détail et buvette, **coin St-Louis et Marais.**—Bâtisse en briques à deux étages avec attic, No 216 rue St-Louis.—Une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière occupée comme chantier de bois et charbon et Nos 88, 90 et 92 rue **Marais**.—Une bâtisse en briques à un étage, divisée en trois corps de logis.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Fred'k A. Stercken et als.

No 32 ?—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, sera vendu à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, au rez-de-chaussée de l'hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 19 mai 1891 et signé le 25 mai 1891 et conformément aux délibérations, et recommandations d'une assemblée de famille homologuée le 1er juillet 1891, la propriété ci-après décrite, à savoir :

5 certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se touchant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues **Marais, Conti, Tremé et St-Louis** désignés par les Nos 12, 14, 15, 16, 17 sur un plan de Louis Pilié daté du 27 novembre 1875.

Le terrain No 13 formant le coin des rues **Conti et Marais** et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière, sur 127 pieds 8 pouces de profondeur et façade rue Marais, s'étendant de la rue Marais à la rue Tremé sur 128 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Marais, 128 pieds 7 pouces et 2|3 lignes du côté du terrain No 14.

Le No 14 et contigu au susdit terrain et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti la même largeur à l'arrière sur la ligne d'une allée Stercken sur une profondeur de 128 pieds 7 pouces 2|3 lignes du côté du terrain 13 et 1 2|3 pieds 3 pouces 1|3 ligne du côté du terrain No 15.

Le terrain 15 touche au terrain 14 et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti et 21 pieds 3 pouces à l'arrière de la susdite allée Stercken sur une profondeur de 12? pieds 4 pouces 2|3 lignes sur la ligne et côté du terrain No 14 et 123 pieds 6 pouces et 3|4 lignes sur le côté du terrain No 16 et touche au terrain numéro 16 est contigu au terrain No 15 mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière et la susdite allée Stercken, sur une profondeur de 1.8 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du terrain No 15, et 12? pieds 9 pouces 2 2|3 lignes sur la ligne du terrain numéro 17.

Le terrain No 17 est contigu au terrain numéro 16 mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur sur la susdite allée Stercken, sur une profondeur de 12? pieds 9 pouces 2 2|3 lignes sur la ligne du terrain numéro 16, et 128 pieds 9 pouces 7 1|2 lignes sur le côté touchant le terrain No 18 Marais.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques, avec attic, formant le coin des rues **Marais et Conti**, occupée comme magasin d'épiceries de détail et buvette par Frank Oberle, avec un magasin au rez-de-chaussée, deux chambres au second étage, vérandah façade vers les terrains 12 et 13; une remise, écurie, une chambre de domestique et d'autres dépendances.

2o Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues **Marais, Conti, St-Louis et Tremé**, désignés par les numéros 11, 12, 30, sur un plan de Louis Pilié ci-dessus d'un paragraphe ci-dessus et mesurant comme suit, savoir : Le terrain numéro 11 a 21 pieds 3 pouces de façade rue St Louis, même largeur à l'arrière sur 128 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Tremé, et la profondeur de 128 pieds 7 pouces 2|3 lignes sur le côté du terrain numéro 12 forme le coin des rues **St-Louis et Marais**, mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue St-Louis, sur 70 pieds de profondeur et façade rue Marais. Le terrain numéro 30 a l'arrière de terrain No 12, mesure 19 pieds de façade rue Marais et 21 pieds 3 pouces de façade sur l'Allée Stercken et d'une profondeur de ? pieds de profondeur et de façade rue Marais.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages avec attic, formant le coin des rues **St-Louis et Marais**, avec un magasin au rez-de-chaussée, deux chambres au second étage, et ?, la bâtisse principale avec une cuisine et dépendances, et trois chambres ; une bâtisse en briques à un étage, couverte en ardoises, ? à l'arrière occupée comme chantier de bois et charbon et, au numéros municipaux 88, 90, 92 rue **Marais**, ayant une chambre, une cuisine et deux étages à l'arrière du terrain No 11 a une bâtisse à deux étages en briques, ayant le numéro municipal 216 rue St Louis.

Conditions—Comptant à la vente.

Les actes de vente pardevant Theo W. Collins, notaire, (bureau bâtisse Morris, coin Camp et Canal) aux frais des acquéreurs.

4 juil—4 11 18 25—août 1 8

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de choix rue Front, entre Thalie et Erato.

Attenant au Pacific House.

Succession de Abraham B. Reading et son Epouse Margaret B. Reading.

No 32,9?—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 29 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1er juin 1891, dans l'affaire de la succession de Abraham B. Reading et de son Epouse Margaret B. Reading, il sera vendu à l'encan :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Peters, anciennement Nouvelle Levée, Thalie (précédemment Benjamin) et Erato (anciennement Legett) désigné comme lot No 12 et mesurant 24 pieds de face à la rue Front sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, notaire, un dépôt de 10 0|0 sera requis au moment de la vente.

27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon emplacement pour les affaires.

Dans le Deuxième District.

—ET—

Cottage No 193 rue Johnson.

Succession de Frank Jacob Becker.

No 21,763—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—Le MERCREDI, 22 juillet 1891, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 17 juin 1891 dans l'affaire de la succession de Frank Jacob Becker, la propriété décrite et après, à savoir—

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, North Johnson, Dumaine et North Prieur, désigné comme lot No 56, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à North Johnson, d'après un plan par Louis Bringier, voyer. Les améliorations comprennent la grande et substantielle résidence en bois à deux étages subdivisée en un magasin au rez de chaussée et résidence au premier, hangar au fond, etc.

Egalement une bonne maison basse, bien subdivisée, attenant à la susdite propriété dans le fond et faisant face à la rue Johnson et connue par le numéro 193 rue Johnson.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1891 en outre de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. Morel, notaire.

20 juin 20 21 27—juil 4 11 18 22

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 33,368—John G. Grant vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la pétition dans cette affaire soit enregistrée, et qu'une réunion des créanciers de John G. Grant soit convoquée pardevant William E. Brewer, notaire, No 7 Commercial Place, en cette ville, le LUNDI, 3me jour d'août 1891, dans le but de considérer et voter sur la demande du requérant et que R. H. Lea, avocat, soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre les biens, aussi bien que contre la personne du dit John G. Grant, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1891.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député Greffier.

1 juil—31 au 3 août